

PRISONS

# Des détenus à la santé de plus en plus précaire

## Un cas de tuberculose à la prison de Nivelles a créé la panique

**E**n prison, 40 % des détenus connaissent des problèmes d'assuétude à l'alcool ou la drogue. Et ce n'est qu'une facette de la mauvaise santé globale des prisonniers...

Grosse frayeur à la prison de Nivelles en ce début de semaine. Une information nous alerte d'un cas suspect d'Ebola. Un virus qui provoque de fortes fièvres chez l'homme et qui peut s'avérer mortel dans plusieurs cas... Renseignements pris, il s'agit d'un cas de tuberculose. C'est moins dramatique, mais la « scène » des blouses blanches qui rentrent dans la cellule a créé un vent de panique chez plusieurs personnes. Ce cas a été transféré vers une structure médicale plus adaptée dans le courant de la journée de lundi.

Selon une étude publiée par l'association des visiteurs de prisons et dédiée aux soins de santé en prison, la tuberculose fait partie des pathologies qu'on peut rencontrer au sein de l'univers carcéral. Elle

touche 0,2 % de la population carcérale, mais le risque de contamination est très développé auprès des autres détenus et des gardiens. « Mais il n'y a pas que ça », explique un gardien sous le sceau de l'anonymat. « Il y a aussi des cas d'hépatite, de Sida – à cause de la prise de drogues –, de gale – à cause de la saleté, d'assuétude, etc. Et le pire, c'est que nous ne sommes

**« L'incidence de la tuberculose, de l'hépatite B et C, du VIH et de la gale a augmenté chez les détenus »**

pas toujours mis au courant de ces maladies parce qu'il y a parfois un secret médical », dénonce ce gardien. « Il y a parfois des agents qui attrapent la tuberculose. Quand ce n'est pas les détenus qui nous attendent parfois avec des bouteilles remplies d'urines ou d'excréments pour nous les balancer au visage

lorsqu'on entre en cellule. Et si ces gens sont malades et que nous ne le savons pas, le risque d'attraper une maladie est encore plus grand. Moi, par exemple, ça fait plusieurs années que je n'ai plus passé une visite médicale... Imaginez que voici quelques années, un gardien de prison a été mordu au doigt par un détenu. Avec tous les risques que ça comporte, il a dû être amputé et cela n'a même pas été reconnu comme accident de travail. »

Exiguïté, odeurs nauséabondes émanant des seaux hygiéniques, bruits permanents, manque d'hygiène : tous ces facteurs, relevés par l'association des visiteurs de prison, expliquent la propagation de diverses pathologies en prison. « L'incidence de la tuberculose, de l'hépatite B et C, du VIH et de la gale a augmenté, légèrement à sévèrement, chez les détenus », reconnaît Kathleen Van De Vijver, porte-parole de l'administration pénitentiaire. « Quant au traitement, il est comparable aux traitements disponibles en dehors de la prison. Il est assuré

par des spécialistes qui sont connectés à un hôpital externe. » « Au niveau de la santé, la population carcérale vit pourtant dans une grande précarité », note Delphine Paci, coprésidente de la section belge de l'Observatoire international des prisons. « Et ce n'est pas simple pour eux d'avoir accès aux soins à l'extérieur. C'est même très compliqué. Il y a beaucoup de cas d'hépatite (NDLR : près de 10 %), mais malgré tout, le dépistage n'est pas automatique... »

J.M.